

Chers Parents, Chers Membres de notre Communauté éducative,

Une nouvelle année scolaire commence. Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants.
L'équipe éducative accueille pour cette nouvelle année scolaire 2025 - 2026 :

- Madame Elisabeth de Bellecombe, enseignante de CE2,
- Madame Cécile Ramousse, enseignante spécialisée,
- Madame Aine English, assistante d'anglais (Language Connexion), à partir du 22 septembre.
Et se réjouit du retour de
- Madame Sarah Daas, en remplacement temporaire de Madame Lucile Simon qui a libéré son poste.

Nous leur souhaitons une bonne intégration et la bienvenue à l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance.

Durant l'été, l'école a fait peau neuve du côté de sa façade principale. La réfection de la toiture en zinc a été finalisée côté rue et l'école termine actuellement son ravalement de façade. Il est prévu que l'échafaudage soit encore présent pendant deux semaines. Nous remercions notre OGEC à l'initiative de ces travaux de grande ampleur.

Le protocole sanitaire ne se justifie plus. Nous mettons un terme à l'application systématique du gel hydroalcoolique quand les enfants arrivent à l'école. Nous resterons cependant en vigilance pour le lavage des mains avant le déjeuner et en sortant des toilettes.

Accueil des parents :

Monsieur Benoît Garnier, chef d'établissement, est en décharge complète de direction. Il intervient cependant dans les classes tous les mardis matin et jeudis après-midi pour y mener des activités pédagogiques avec vos enfants.

Monsieur Garnier accueille les familles de maternelle et primaire à l'école de 9h à 18h30 (prendre rendez-vous de préférence) et se consacre aux fonctions administratives, aux rendez-vous d'inscription, aux équipes éducatives, à l'élaboration des projets pédagogiques et à la gestion des ressources humaines.

Sécurité :

Un dispositif de visiophone est mis en place pour sécuriser l'entrée de l'école. Au moment des grands flux, les portes de l'école restent ouvertes de 8h20 à 8h30, de 11h40 à 11h50, de 13h20 à 13h30 et de 16h20 à 16h40. Pour les rendez-vous, il vous faudra sonner au visiophone de la porte d'entrée de l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance en vous identifiant bien devant la caméra.

Secrétariat :

Madame Sarah Daas, secrétaire, est présente (jusqu'au 17 octobre 2025) les lundi, mardi et jeudi pour répondre à vos appels et mails. Lorsque vous téléphonez dans la journée à l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance au 01 43 20 03 58, n'hésitez pas à laisser un message si nous ne répondons pas en cas d'impératifs avec les enfants. Nous vous rappellerons dès que possible. Notre adresse mail est : ecolesteelisabethdeplaisance@gmail.com

Sécurité près des écoles :

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents **d'éviter l'arrêt prolongé** de leur voiture dans la rue Crocé Spinelli devant l'entrée ou les sorties de l'école. Merci de votre compréhension.

Réunions de rentrée scolaire.

Les réunions de rentrée scolaire de chacune des classes vous permettront d'avoir des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement de l'école et la classe de votre enfant, les projets pédagogiques de l'année et les supports utilisés en classe, etc... Ces réunions dont les dates sont précisées sur la circulaire « Organisation de la Rentrée » sont **obligatoires**. Au moins un des deux parents doivent y être présents ou un représentant de la famille. Elles sont destinées aux parents, sans les enfants. Pour plus de facilité, un service de garderie gratuite de 18 à 19 heures aura lieu le jour de la réunion de votre enfant.

Rappel des Horaires.

Ecole maternelle et primaire Sainte-Elisabeth-de-Plaisance : **du lundi au vendredi**

Horaires en fonction des classes de 8h20 à 8h30 et de 16h20 à 16h30.

Pause du midi de 11h35 ou 11h45 à 13h30.

Garderie et Etude surveillées de 17 h à 18 heures. Récréation de 16h30 à 17 heures : merci de prévoir un goûter et une petite bouteille d'eau dans une boîte à goûter marquée au nom de votre enfant.

Centre de loisirs en période scolaire : **le mercredi** - accueil à partir de 8 h 30 jusqu'à 9 heures.

Fin à 16h30 ou 17 h 50.

Accueil du soir : Si votre enfant est à la garderie, sa sortie est possible de 17h45 à 18h ou à 18h30.

Si votre enfant est à l'étude, sa sortie est possible à 18h ou 18h30.

En dehors de ces horaires, les portes resteront fermées.

Cordialement.

L'équipe enseignante.